L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 AOUT 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
TRIES PROPRIÉTAIRES;
G. F. WEISSE. H. DUFOUR
H. OUVERGER. S. HARRY.
Rue de Chartres, No 88, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 16 AOUT.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes l'espèce de ce jour.

Par E. Roger & Co, 25 Vieille Levée—Marchandises sèches.

L'OBSERVANCE DU DIMANCHE.

Aux Etats-Unis il y a toujours une question quelconque qui agite l'esprit public—question politique, sociale, littéraire, scientifique ou religieuse. La discussion est un besoin impérieux de notre nature; il trouve généralement à se satisfaire dans les législatures locales, dans les conseils municipaux, dans les meetings de parti, au Congrès, dans les conseils de nous ne savons combien de sociétés publiques et particulières, et enfin dans la presse. On discute et on délibère dans de solennelles assemblées, avec présidents, vice-présidents, secrétaires et comités; on bien on écrit avec rage jusqu'à ce que le public fatigué ait cessé de lire.

La question à l'ordre du jour depuis quelque temps est celle du dimanche. L'observance du sabbat, pour nous servir du mot employé par nos confrères de langue anglaise, doit elle être imposée par la loi? Posée de cette façon la question serait résolue négativement par les puritains même de la Nouvelle-Angleterre, car ils ne prétendent pas que l'on puisse forcer les citoyens d'assister à des cérémonies religieuses qui varient selon les sectes et les croyances. Mais ils veulent que l'on respecte le jour du Seigneur, c'est-à-dire que l'on s'abstienne, pendant les vingt-quatre heures qui le composent, de tout travail, que l'on s'éloigne des lieux publics, et que l'on se renferme chez soi. Qu'on nous le recommande du haut de la chaire, ce est fort bien, mais qu'on emploie la police pour faire exécuter ce programme, c'est un peu fort.

Le bien étant le résultat des mœurs, nous nous rendons parfaitement compte des tentatives qui ont lieu dans beaucoup de villes du nord et de l'ouest. Partout où domine l'élément protestant et où se sont conservées les traditions des premiers colons de Plymouth, le dimanche n'est pas considéré comme un jour de repos, mais plutôt comme un jour d'immobilité, d'inaction, d'abstinence et d'abstention absolue. Le repos, en effet, implique d'innocentes distractions, mais aux yeux des sévères observateurs du sabbat, toute distraction prise un dimanche est une coupable violation des lois de Dieu. Aussi les grandes villes du nord ressemblent elles, le dimanche, à de vastes cimetières; le bruit et le mouvement en sont bannis; les rues sont désertes, les familles se renferment chez elles pour lire la bible.

Il n'est pas étonnant qu'avec de pareilles mœurs on cherche à faire une obligation civile de ce qui est purement du domaine religieux. Mais les rigides puritains ne doivent pas être surpris de leur côté de la résistance qu'ils rencontrent dans une partie de la population. A New-York, on force les propriétaires de cafés, de cabarets, de salons de bière, etc., à fermer leurs établissements le dimanche. La même ordonnance a été votée en principe par les conseils municipaux de Philadelphie, de Baltimore, de Cincinnati, de St Louis et de Chicago. Dans ces villes, comme à New-York, on proteste et on argue d'inconstitutionnalité de l'ordonnance.

Il y a sur une distinction à faire. Si la loi n'a d'autre but que de rendre obligatoire l'observation du dimanche, elle est nulle puisque la liberté du travail est garantie par la constitution, et que l'interdire un seul jour de la semaine constitue une injustifiable usurpation de pouvoir. Mais si le conseil municipal d'une ville juge à propos d'ordonner la fermeture des établissements où se débitent des boissons alcooliques, les jours où le repos de toute la population le rendrait plus multipliés les cas d'ivresse et les crimes en résultant, la question se trouve réduite à une simple mesure de police, et les tribunaux auront à décider s'ils se prononcer sur un point constitutionnel, ou plus qu'à décider si le pouvoir exercé par l'administration urbaine fait partie de ses attributions légitimes.

Dans certaines villes on va plus loin: tout doit être fermé le dimanche—cafés, théâtres, lieux d'amusement—excepté les temples. La circulation elle même est interdite, le service est interrompu sur les chemins de fer et l'on serait très fort étonné de trouver une voiture. Que l'on s'abstienne volontairement de sortir le dimanche et surtout de circuler en voiture ou sur les chemins de fer, rien de mieux si on obéit à un scrupule de conscience. Mais a t-on le droit de faire de ce scrupule individuel le motif d'une loi à laquelle doivent se soumettre tous les citoyens? Non, certes.

En résumé, nous dirons que la question si controversée de l'observation du dimanche est d'ordre plus en cole ère touche au département de la police, tandis que, de l'autre, elle ne relève que de la conscience. Dans ce dernier cas, elle échappe à la législation; dans le premier, elle rentre dans les attributions ordinaires du pouvoir qui peut prendre celui des mesures ordinaires décrétées par la police.

M. Pradel a transporté son beau magasin d'instruments de chirurgie du No 66 au No 44, rue St-Charles, en face de l'Hôtel.

Duel.—Le *Bienvenue* de la Pointe Coupée nous apprend qu'un duel a eu lieu, mardi dernier, près de Morganza, entre les docteurs Robin et Kaufman. Ils se sont battus à la carabine, à vingt deux yards de distance. Après un premier feu, le différend a été réglé à l'amiable.

Phare à Great Isaacs.—Un phare a été construit à Great Isaacs et est allumé depuis le 1er de ce mois. L'endroit où il s'élève est un rocher aride situé à l'extrémité nord du grand banc de Bahama. La mer dans ces parages est semée d'écueils très dangereux, et sur aucun autre point un phare ne peut-il être aussi nécessaire. Il a été construit en Angleterre, et le fanal tournant offre cette lueur intermittente qui attire tout de suite le regard et est si supérieure à la lumière fixe.

Suicide d'un nègre.—Ces jours derniers le bateau à vapeur *Charmer* se trouvant un peu au-dessous de Natchez, s'arrêta pour faire savoir à un habitant du voisinage qu'un de ses nègres était à bord. Le planteur vint chercher l'esclave et lui fit les bras aussi que les pieds, de manière cependant qu'il pût marcher. Une fois à terre, le nègre s'approcha vers le fleuve, entraînant son maître qui cherchait à le retenir et qui ne lâcha prise qu'au bord même de l'eau. L'esclave se précipita dans le Mississipi et se noya. Il était commandeur sur l'habitation de son maître, mais il demandait depuis longtemps à être employé à bord d'un bateau à vapeur.

Toujours Blondin. — C'est en ce moment-ci que *course des Etats-Unis*, l'homme dont on n'occupe le plus aux Etats-Unis. Depuis qu'il a tranché le gouffre de Niagara sur une corde, il est impossible de déployer un des 1000 journaux de la république, sans y lire un paragraphe commençant par ces mots: "Monsieur Blondin, le wonderful Frenchman, etc." Le correspondant new yorkais du *Ledger* de Philadelphie annonce que M. Greenwood, du musée de Barnum, a proposé au voltigeur acrobate de passer sur une corde tendue de l'Astor House au tout du Museum; mais Blondin, qui n'aime pas les exploits faciles, a refusé, ajoutant qu'il songeait à danser sur un rayon de lune, à aller chercher du Trinity, celui de Saint Paul; mais nous doutons que les marguilliers de ces deux églises lui donnent la permission dont il aura besoin. La distance entre ces deux clochers est d'environ un quart de mille, et la corde serait à une hauteur moyenne de 200 pieds au dessus du trottoir.

Le *Democrate*, de Rochester, prétend que M. Hitchkin, locataire du *Falcofield*, que hantent les cataractes du Genesee, a fait, lui aussi, d'aussi brillantes propositions à Blondin, pour répéter sur le saut même de Genesee, les tours de force qu'il a faits déjà à deux milles en aval des chutes de Niagara. Mais, au lieu de parler d'une somme de 1,000 dollars qu'il demande pour la première représentation, le danseur a posé de telles conditions que l'affaire n'aboutira probablement pas. Au nombre de ces conditions est celle qui assurerait à Blondin l'usage exclusif du câble. Il paraît, en effet, qu'il a trouvé déjà un aspirant rival dans la personne de M. de Lave, Français lui aussi, qui est allé au Niagara avec un grand nombre de *journaux* pour y parler n'importe quelle somme qu'il ferait sur l'abîme tout en qu'il verrait faire à Blondin; mais celui-ci, qui craint la concurrence, au point de vue pécuniaire, a refusé à son rival l'usage de sa corde, et c'est, sans doute, pour se mettre à l'abri de nouvelles propositions de ce genre, que le *Post* annonçait hier qu'à la prochaine représentation, il conduira une brouette, dans laquelle il roulera la corde, au fur et à mesure qu'il avancera! Sans connaître ce Lave, nous sommes certain qu'il ne pourra jamais en faire autant.

A Liverpool, on a reçu la nouvelle de la perte du trois-mâts *Alma*, en route de Calcutta à Liverpool. Vingt personnes ont péri dans le naufrage.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Arrivée du Vanderbilt.

Nouvelles par le North-American.

DÉBATS AU PARLEMENT BRITANNIQUE.

Les Etats-Unis abolissent les corsaires

Système municipal pour Cuba.

GARIBALDI TOUJOURS POUR LA GUERRE

Effervescence dans les Etats du Pape.

Expulsion des Jésuites.

NOUVELLES IMPORTANTES DE L'INDE ET DE LA CHINE.

LA MUTINERIE S'ÉTENDANT.

New-York, 14 août.— Le navire à vapeur *Vanderbilt*, capitaine Lefèvre, de la ligne de Southampton et du Havre, est entré en notre port. Il a quitté Southampton le 3 de ce mois et apporte quelques détails intéressants qui ne se trouvaient pas dans le sommaire des nouvelles reçues par le City of Baltimore et le North American, et transmises par le télégraphe.

Angleterre.—Londres, 3 août.—A la chambre des Communes, on a discuté longtemps sur le bill pour augmenter les revenus et les mesures financières proposées par le chancelier de l'Echiquier. Ce projet de loi, qui a pour but de couvrir le déficit qui existe dans les dépenses, a été mis à l'ordre du jour pour une troisième lecture.

Le nouveau secrétaire de l'Inde, sir Charles Wood, a présenté un état des finances du gouvernement de l'Inde. Il a dit que les dépenses de l'année courante seront probablement de 46 millions de livres, et que les revenus de l'Inde ne s'élèveront pas à plus de 38 millions 800,000 livres.

On a déjà pourvu à une partie de ce déficit, mais il faudra faire un emprunt de cinq millions.

M. John Bright insiste sur l'urgence d'une réforme dans le gouvernement de l'Inde. Il demande que l'on fasse des retranchements dans les dépenses de l'armée et une réduction sur les salaires du corps civil.

Après un long débat, la résolution en faveur de l'emprunt de cinq millions a été adoptée.

La dette actuelle de l'Inde est de plus de 60,000,000 de livres.

M. Minor Gibson, président du "Poor Law Board," a proposé de présenter une adresse à la Reine pour la prier d'entamer des négociations avec le gouvernement des Etats-Unis dans le but d'abolir les punitions corporelles trop sévères et cruelles qui sont infligées aux marins engagés au service des deux pays.

L'ex-président Pierce est passé à Londres, et s'est rendu à Liverpool, d'où il partira pour New York le 14 de ce mois.

On annonce la mort de lord Minto, cidevant ambassadeur à Rome.

M. Labouchère, ci-devant secrétaire du bureau des colonies, a été créé pair de la Grande-Bretagne.

Les ouvriers à Londres. — Les ouvriers charpentiers se sont assemblés en grand nombre à Londres, pour demander une diminution des heures du travail. Ce mouvement a été suivi par d'autres classes d'employés. Ceux qui sont au service des compagnies de gaz demandent une augmentation de salaire.

Les corsaires.—Le *Herald* de Londres dit qu'il y a tout lieu de croire que M. Dallas, ministre américain, a remis à lord John Russell, une dépêche qu'il a dernièrement reçue de Washington, dans laquelle il est dit que les Etats-Unis ont l'espoir d'abandonner le système des corsaires, comme les autres puissances maritimes sont convenues de le faire, dans le Congrès tenu à Paris en 1856.

CONGRÈS DE LA PAIX.

Le correspondant parisien du *Times* de Londres dit que les négociations ne semblent avoir de témoigner à l'Europe ses intentions pacifiques, et qu'à cet effet il invitera sous peu de jours toutes les grandes puissances européennes à assister à un congrès où il proposera une solution des difficultés italiennes, telle qu'elle ne saura manquer d'obtenir leur approbation, en raison de son caractère libéral.

Ce congrès sera probablement tenu à Baden, dans le courant de ce mois.

FRANCE.

La *Patrie* contredit le rapport que le prince Napoléon a été chargé d'une mission à Vienne pour le transfert des cendres de Napoléon II à la France.

Le comte de Persigny est parti de Paris pour Londres, afin de reprendre ses fonctions de ministre français à la cour de St James.

Les affaires commerciales en France n'ont éprouvé aucun changement.

Les récoltes promettent d'être excessivement belles; elles seront plus abondantes qu'aux années ordinaires, sans cependant promettre un excédant pour l'exportation.

AUTRICHE.

Le comte Colleredo, plénipotentiaire autrichien à la Conférence aux-Tuileries, a été rappelé à Vienne, d'où il se rendra ensuite à Zurich, pour la Conférence.

L'esprit public en Autriche n'est plus si hostile à l'Angleterre depuis la conclusion de la paix.

L'annonce des dispositions de l'empereur Napoléon de réduire ses forces de terre et de mer a produit une impression favorable dans les affaires financières.

Le comte de Bonneville doit retourner à Vienne pour reprendre les fonctions de ministre de France.

APPAIRES ITALIENNES.

Mouvements de Garibaldi.

Garibaldi a adressé une circulaire à tous les Etats-libres d'Italie, annonçant que son corps d'armée sera à chaque instant prêt à marcher au combat pour l'indépendance italienne. Il exhorte les Italiens à rester toujours armés, à grossir leurs rangs, et à défendre leur liberté sous l'égide du roi Victor-Emmanuel.

ROME.

Les nouvelles de Rome disent qu'il règne dans les Etats du Pape un grand mécontentement parmi les populations, et que ce mécontentement a été suivi par d'autres classes de citoyens. Ceux qui sont au service des compagnies de gaz demandent une augmentation de salaire.

Les corsaires.—Le *Herald* de Londres dit qu'il y a tout lieu de croire que M. Dallas, ministre américain, a remis à lord John Russell, une dépêche qu'il a dernièrement reçue de Washington, dans laquelle il est dit que les Etats-Unis ont l'espoir d'abandonner le système des corsaires, comme les autres puissances maritimes sont convenues de le faire, dans le Congrès tenu à Paris en 1856.

CONGRÈS DE LA PAIX.

Le correspondant parisien du *Times* de Londres dit que les négociations ne semblent avoir de témoigner à l'Europe ses intentions pacifiques, et qu'à cet effet il invi